

Championnats de Belgique de cyclisme	Stationnement interdit	Circulation interdite
Square Derbaix : Village Loterie Nationale	du 21/6 6h au 25/6 20h	circulation pas interrompue
Grand-Place	du 22/6 9h au 24/6 24h	du 22/6 9h au 24/6 24h. Le 22/6 : déviation par la rue Saint-Jacques. Déviation par la rue de la Triperie et de la Hure
Rue de la Pépinière	du 22/6 17h au 24/6 21h	dès 18h, déviation de la circulation par les services de police
Rue Saint-Paul jusqu'au carrefour du Pont de Bois	du 22/6 à 17h au 24/6 21h	dès 18h, déviation de la circulation par les services de police
Av Derave/Av de Burlet (marché déplacé)	le 23/6 de 5h à 14h	le 23/6 à partir de 6h jusque 14h
Rue du Gilles Binchois	le 23/6 de 5h à 14h	le 23/6 à partir de 6h jusque 14h
Rue de Versailles	le 23/6 de 5h à 14h	le 23/6 à partir de 6h jusque 14h
Rue de la Victoire, tronçon compris entre la rue de la Déportation/Av. Derave	du 23/6 de 5h à 14h	le 23/6 à partir de 6h jusque 14h
Rue de Bruxelles entre la Pépinière et l'av. Charles Deliège	du 23/6 12h au 24/6 24h	du 24/6 5h30 au 24/6 18h
Av. Charles Deliège, tronçon compris entre la rue de Bruxelles et la rue de Mons	du 23/6 12h au 24/6 21h	du 24/6 5h30 au 24/6 18h
Av. Charles Deliège, tronçon compris entre la rue de Mons et la rue Notre Dame	du 23/6 12h au 24/6 24h	du 24/6 5h30 au 24/6 24h
Rue Notre Dame	du 23/6 12h au 24/6 24h	du 24/6 5h30 au 24/6 24h
Rue Saint-Paul (depuis le Pont de Bois)	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de l'Arayou	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de Merbes jusqu'à la rue de la Basse Egypte	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de la Basse Egypte	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de la Dîme	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue des Ecoles	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue Mahy Faux	le 24/6 de 0h à 24h	le 24/6 de 5h30 à 24h
Rue de Buvrinnes	le 24/6 de 0h à 24h	le 24/6 de 5h30 à 24h
Rue de Versailles	le 24/6 de 0h à 24h	le 24/6 de 5h30 à 24h
Square de la Gare	du 21/6 6h au 25/6 20h	le 24/6 de 5h30 à 24h
Rue du Gilles Binchois	le 24/6 de 6h à 24h	le 24/6 de 5h30 à 24h
Av. Derave	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Av. de Burlet	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Av. Marie José	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Av. Léopold III (entre le rond point de Saint-Vaast et la rue Gravis)	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue Gravis (entre l'Av. Léopold III et la rue de la Princesse)	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de la Princesse (à partir de la Voie Romaine)	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de l'Abattoir	le 24/6 de 0h à 16h30	le 24/6 de 5h30 à 16h30
Rue de la Pépinière	du 22/6 17h au 24/6 21h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue Buisseret	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue de Robiano	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue Boussart	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue des Taneries	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue du Vieux Sourdiau	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue Notre Dame de Lorette	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue de la Triperie	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue Saint Georges-Rempart Saint Georges	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Rue des Brasseries	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h

R55 (contournement)	interdit le 24/6	interdit le 24/6
Zones de stationnement réservées		
Av. Wanderpepen	le 24/6 de 0h à 18h	le 24/6 de 5h30 à 18h
Parking des Pastures	le 24/6 de 0h à 18h	accès interdit dès 5h30
Zones de stationnement pour les spectateurs		
Parking 1	RP Belfius	
Parking 2	Av. Prince Baudouin/rue Frilée	
Parking 3	Zones commerciales route de Charleroi entre Binche et le plateau d'Anderlues (navettes TEC)	
Parking 4	Château de la Hutte (accès par la route de Charleroi et la R 55 (contournement))	
Zones réservées 24 juin		
Cars coureurs - Av. Wanderpepen de 0h à 18h		
Voitures coureurs - Parking des Pastures de 0h à 18h		
Presse - Parking des Pastures de 0h à 18h		
PMR - Parking des Pastures de 0h à 18h		
Dames Elites - Parking ALDI		
Bus supporters - Parking MATCH		
Officiels - Cour NDBS (rue de Merbes)		
VIP 1 - Athénée Royal (rue des Droits de l'Homme, rue des Chasseurs, rue des Pélassiers (côté école) de 6h à 21h		
VIP 2 - Zones commerciales octroi de Bray		
Rues inaccessibles le 24/6 de 5h30 à 16h30. Il est conseillé aux riverains de déplacer les véhicules à l'extérieur du circuit		
Av J. Hachette		
Rue du Champ du Moulin		
Rue de l'Espinette		
Rue de la Mattée		
Rue du Lustre (côté gauche)		
Chaussée de la Vaucelle		
Rue Clos de Basse Yutz		
Rue Caroline Popp		
Rue de la Princesse		
Rue des Récollets		
Rue de Savoie		
Ruelle St-Anne		
Chemin de la Française		
Rue Albert Elisabeth (tronçon compris entre l'Av. Léopold III et la rue des Mineurs)		
Rue des Droits de l'Enfant		
PPO (Point de Passage Obligé) - Rond point Delhaize Epinois		
Point unique d'entrée pour le centre de Binche. Accessible uniquement sur accréditations par demande à police.administrative@binche.be		
Poins de sortie		
Rue de Namur /RN55		
Av. Wanderpepen/Rue Marie José		
Route de Mons/Rue de Million		